



Strasbourg, le 26 mai 2016

CDL-EL-OJ(2016)002ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

55^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 9 juin 2016 à 10 h.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Arménie – projet de code électoral

Suite à demande de la ministre de la Justice de l'Arménie, la Commission de Venise et l'OSCE/BIDDH ont préparé un avis préliminaire conjoint ([CDL-PI\(2016\)004](#)) sur le projet de Code électoral de l'Arménie dans sa version du 18 avril 2016 ([CDL-REF\(2016\)030](#)), sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Biglino Campos, de M. Tanchev, de M. Vollan (expert de la Commission de Venise) et de M. Vashchanka (expert, OSCE/BIDDH). Compte tenu de l'urgence (la Constitution prévoit que le nouveau Code électoral entre en vigueur le 1^{er} juin 2016 au plus tard), et conformément à la décision prise par la Commission de Venise lors de sa session de mars 2016, l'avis préliminaire a été envoyé aux autorités arméniennes. Le Conseil est invité à entériner l'avis préliminaire.

3. République de Moldova - projet d'amendements au code électoral

Les autorités moldaves ont demandé un avis de la Commission de Venise sur le projet de loi sur la modification et le complément du Code électoral de la République de Moldova ([CDL-REF\(2016\)031](#) et [032](#)). Le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2016\)021](#)), rédigé sur la base des observations de MM. González Oropeza et Kask et de Mme Bogushevich (experte, OSCE/BIDDH) est soumis au Conseil pour adoption.

4. Ukraine – amendements à la législation électorale

La Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire a demandé l'avis de la Commission de Venise sur la loi sur les amendements à la loi sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine concernant l'exclusion des candidats des listes de partis ([CDL-REF\(2016\)024](#) et [CDL-REF\(2016\)040](#)). Le projet d'avis ([CDL\(2016\)024](#)), rédigé sur la base des observations de MM. Frendo, Paczolay et Vilanova Trias, est soumis au Conseil pour adoption.

5. Publication de la liste des électeurs ayant participé aux élections

Le Conseil des élections démocratiques est invité à poursuivre sa réflexion sur la publication et la consultation des listes d'électeurs ayant participé aux élections, à la lumière de la note révisée préparée par le Secrétariat sur ce sujet ([CDL-EL\(2016\)005](#)).

6. Glossaire électoral

Le Conseil est invité à examiner le projet de glossaire électoral révisé ([CDL-EL\(2016\)004](#)), en vue de son adoption.

7. Demande de statut d'observateur

IFES (International Foundation for Electoral Systems) a demandé le statut d'observateur auprès du Conseil des élections démocratiques. Le Conseil est invité à se prononcer sur cette demande.

8. Communication du secrétariat

Depuis la réunion du Conseil de mars 2016, les activités suivantes ont eu lieu dans le domaine électoral et des partis politiques, que la Commission de Venise a organisées ou auxquelles elle a participé :

- Les premiers entretiens de l'Expert électoral (Bucarest, 12-13 avril 2016), sur « Droit électoral et nouvelles technologies ». Les rapports préparés pour cette conférence paraîtront dans la revue « Expert electoral », publiée sous la responsabilité de l'Autorité électorale permanente de Roumanie. De tels « entretiens de l'expert électoral » devraient avoir lieu à l'avenir tous les deux ans ; voir le carnet de bord, [CDL-EL\(2016\)002syn](#) ;
- La 13^e Conférence européenne des administrations électorales (Bucarest, 14-15 avril 2016), consacrée au thème suivant : « Elections et nouvelles technologies : confiance du public et défis à relever par les administrations électorales » ; voir le carnet de bord, [CDL-EL\(2016\)001syn](#) ;
- Une conférence sur médias et élections en Ukraine : les défis et les solutions possibles (Kiev, 5 avril 2016) ;
- Un atelier international sur la participation des femmes aux élections (Jordanie, Mer Morte, 19-21 avril 2016) ;
- La première réunion de la communauté d'action sur le financement politique (Prague, 22 avril 2016) ;
- L'assistance juridique à la mission d'observation des élections parlementaires en Serbie (24 avril 2016) ;
- Une réunion sur le vote électronique à Malte (La Valette, 4 mai 2016) ;
- Le forum sur le contrôle financier des partis politiques (Mexico, 5 mai 2016) ;
- Une table ronde sur « les normes électorales et l'amélioration du processus électoral » (Minsk, 18 mai 2016) ;
- Une conférence internationale sur la réforme électorale en Ukraine (Kiev, 26-27 mai 2016).
- Une conférence internationale sur les droits politiques et le rôle des tribunaux (Mexico, 26-27 mai 2016) ;
- Une conférence internationale, co-organisée avec l'Assemblée Parlementaire, sur les partis politiques et le Parlement (Amman, 30 mai 2016)

Les activités suivantes sont prévues d'ici à la prochaine réunion du Conseil des élections démocratiques :

- Une réunion du groupe sur la réforme électorale en Ukraine (Strasbourg, 20-21 juin 2016)
- Une conférence sur « médias et élections » avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Berlin, 4 juillet 2016) ;
- Un atelier sur le financement politique (Kiev, 6 juillet 2016) ;
- La 25^e conférence de l'ACEEEO (Tirana, 21-23 septembre 2016) ;
- L'assistance à l'observation des élections parlementaires en Bulgarie (3 octobre 2016).
- L'assistance à l'observation des élections parlementaires en Géorgie (8 octobre 2016).

Le Secrétariat présentera ces activités plus en détail à la demande des membres.

9. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

10. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 13 octobre 2016 à 10 h.